



Conseil communal de Vully-les-Lacs

Demande de don de CHF 50'000.- en soutien de la Fondation du Château de Constantine

Préavis municipal n°2020/01

Rapport de la Commission des finances

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances au complet s'est réunie le 3 mars pour l'étude du préavis municipal ainsi que le 10 mars en présence d'une délégation de la Municipalité (MM. Clerc, Verdon, Jaunin, Gavillet et Bally) qui a répondu à toutes nos questions. Nous les en remercions. Suite à l'annulation de la séance du Conseil communal du 24 mars pour cause de Covid-19, la Commission a traité définitivement cet objet le 14 septembre. Aucun nouvel élément n'a été porté à la connaissance de la Commission depuis ce printemps.

Le Château de Constantine est une fondation d'utilité publique ne bénéficiant d'aucun soutien étatique. Il s'agit d'une résidence de repos et de convalescence pour personnes âgées. La Fondation recherche des fonds pour remplacer leur chauffage et effectuer des travaux de rénovation et de transformation des bâtiments.

Une demande de don de cette ampleur n'a encore jamais été soumise à notre Municipalité. Bien que la capacité financière de notre commune permettrait de débloquer un tel montant, la Commission a débattu au sujet du précédent que cela pourrait engendrer dans l'optique de futures demandes.

Le préavis municipal indique que le don servira uniquement aux travaux de transformation et d'assainissement. Après un débat soutenu, la majorité de la Commission estime que ce n'est pas à la commune de participer à ces travaux par le biais d'un don. Par contre, le préavis municipal n°2020/02 (remplacement du chauffage de l'école de Constantine en collaboration avec la Fondation du Château de Constantine) obtient quant à lui un préavis favorable de notre Commission.

En conclusion et au vu de ce qui précède, la majorité de la Commission des finances propose au Conseil communal de refuser le préavis municipal tel que présenté, c'est-à-dire de refuser la demande de don de CHF 50'000.- pour soutenir les travaux de rénovation de la Fondation du Château de Constantine.

La Commission des finances

Salavaux, le 14 septembre 2020

Jacques Loup Matthieu Tombez Fabrice Guillod Nicolas Vincent Julien Schwab